

INFO CHÂTEAU-CHALON



Une Saint-Vernier d'exception !

Cette année c'est au tour de la famille Crédoz d'offrir à la confrérie 3 clavelins de la récolte 2015 qualifiée par Christian d'élégante et bien personnalisée

Photo : Patrick Nicod

ÉDITORIAL

Une année 2023 remplie de projets

Ce nouveau bulletin s'est fait attendre en raison des contraintes qui ont occupé ce mois d'avril : une vingtaine de réunions se sont succédé, tant sur le plan communal que communautaire. Vous trouverez aussi dans ce bulletin les sujets qui occupent l'actualité de l'équipe municipale. Nous avons diffusé le compte-rendu de la réunion du conseil municipal consacré au budget 2023 lequel a montré une excellente santé financière de la commune sans augmentation des taux de l'impôt. En effet nous sommes en capacité d'investir cette année plus de 300 000 € sans faire appel à l'emprunt. C'est le résultat d'une gestion maîtrisée au niveau du fonctionnement ce qui nous donne l'occasion de remercier celles et ceux qui apportent leur contribution à cette démarche collective

Bulletin municipal n°135 avril 2023

Directeur de publication : Christian Vuillaume, maire

Mise en page : Patrick Nicod, conseiller municipal

IPNS (imprimé par nos soins) - Crédits photos : Ch. Vuillaume & P. Nicod

Téléchargeable depuis le site internet municipal www.chateau-chalon.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMEURER UN « BEAU VILLAGE DE FRANCE »

Depuis plus de 20 années notre cité est labellisée parmi les plus « Beaux villages de France ». Cette reconnaissance représente autant de coups de cœurs qui sont partagés par les visiteurs et dont les habitants portent fierté.

Ceux qui ont eu la chance de vivre cette transformation savent combien notre village a profité du soutien des collectivités et de l'État pour accompagner la protection et la valorisation de notre patrimoine, réconcilier le village et son avenir.

Ce label exigeant de « Plus beau village de France » fait l'objet d'un renouvellement tous les 6 ans et notre tour est venu d'accueillir la commission de contrôle qui chaque année écarte les villages peu respectueux de cette démarche qualité et sans projet. Ce moment nous donne l'occasion de faire le point tant au niveau communal que chez les habitants. Aussi nous demandons à chacun de faire l'effort de solutionner de la meilleure des manières quelques éléments d'apparence à corriger. Nous solliciterons deux ou trois personnes au regard neutre pour faire le tour du village afin de signaler quelques points gris ou noirs qui laissent à désirer.

Le dossier portant sur l'urbanisme, le respect de la réglementation et la vie sociale et culturelle est parvenu à la commission en charge de ce renouvellement de labellisation avant la fin avril, afin de préparer une visite in situ dans les mois qui viennent. Merci à celles et ceux qui sauront porter un regard constructif sur cette démarche y compris en nous interpellant sur quelques points noirs et nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites qui seront données à cette démarche.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE (PHOTO DE CHANTIER)

Le chantier a démarré à la sortie du village sans aucune information préalable malgré des travaux importants impactant la circulation sur la RD5 et la vie des habitants du quartier. Il a été interrompu pour cause de panne de la machine. Des matériaux de la structure routière ont été récupérés pour l'entretien des chemins blancs de notre Association Foncière et autres sentiers forestiers. Pour l'instant, il est difficile d'obtenir un programme et une planification pour la suite des travaux et nous restons vigilants pour l'installation de l'armoire. Toutefois les opérateurs recourent le plus souvent à des sous-traitants pour installer le réseau ce qui entraîne des malfaçons et autres désagréments chez les habitants. Dans certaines communes des élus ont dénoncé des dégradations de toutes sortes sur des habitations et c'est pourquoi nous demandons à chacun d'être attentif pour la pose des prises à leur domicile. Dossier à suivre.



Les tranchées qui accueillent la fibre sont creusées par de grosses machines.

LES FRÊNES MALADES

Ces arbres deviennent dangereux et plusieurs sont déjà tombés sur la route départementale et sur les chemins et sentiers balisés. Il est rappelé que les arbres malades relèvent de la responsabilité des propriétaires. La commune a déjà évacué une dizaine d'arbres qui barraient les sentiers ou les chemins de l'Association Foncière. Merci de nous tenir informés des interventions à programmer.

VOIRIE : MAÎTRISER LE STATIONNEMENT

Parkings, panneautage, goudronnage et réglementation du stationnement ont été au cœur de la commission voirie qui a préparé le conseil municipal. Ce dernier a validé la pose de bornes limitant le stationnement devenu limite et excessif sur la voie publique et en particulier en limite de croisement. La commission voirie a aussi proposé d'interdire en période estivale le stationnement rue de la Roche et sur trois lieux au sein du village.

L'aménagement des parkings devrait se poursuivre et le projet d'un sixième lieu est à l'étude.

La rigole réalisée rue de la Fontenette semble résoudre partiellement le problème de l'écoulement de l'eau pluviale, mais il faudra s'inquiéter du talus qui réceptionne un plus gros volume.

D'autres aménagements sont à l'étude afin de rendre plus de fluidité à la circulation mais aussi de privilégier les déplacements doux au sein de la commune surtout en période de forte fréquentation.

OPÉRATION « ZÉRO DÉCHET »

Cette opération qui s'intitulera « 100 % paysage et 0 % déchet » s'est construite au sein d'un groupe de travail en coopération avec le SICTOM, le SYDOM, le CDT et quelques habitants. Il s'agit bien d'UNE EXPÉRIMENTATION initiée par notre équipe municipale unanime, laquelle fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation avec enquête durant la saison. En effet pour l'instant les touristes et promeneurs ne s'acquittent d'aucun droit de stationnement et profitent de beaux moments de découverte et de quiétude sur notre petite cité dotée d'un paysage emblématique.



Les projets de signalétique...



Ils sont de plus en plus nombreux à s'organiser pour le déjeuner pique-nique et autre goûter pris sur les différents belvédères. Beaucoup nous chargent de gérer les déchets qu'ils produisent sur notre site. Un premier test mené par le maire avec des petits groupes trop satisfaits de profiter de ces droits de terrasses économiques ont montré que l'amorce du moindre raisonnement conduisait ces personnes à comprendre notre projet. Il s'agit donc d'inviter nos visiteurs à une démarche plus respectueuse de l'environnement. Chacun sait combien le TRI de nos déchets représente un coût important mais aussi une économie d'énergie !

Suppression des poubelles publiques

L'opération consiste donc à supprimer les poubelles publiques afin d'inviter nos visiteurs à se déplacer vers les 3 pôles de TRI installés au sein du village. Nous travaillons avec le SICTOM à la mise en place d'une campagne de communication ciblée et nous invitons tous les castel-chalonnais à soutenir notre projet. Les trois pôles seraient situés vers le bac à verre, sur le parking vers le Bouchon du Château et les troisièmes entre l'église et le préau. Il s'agit d'une expérience et nous sommes preneurs des remarques qui pourraient permettre d'améliorer ce projet ambitieux !

TRAVAUX SUR LE TOIT DE L'ÉGLISE

Suite à la réunion tenue en mairie le 29 mars dernier, nous avons entériné la négociation du budget et la relance du marché public sur la base de 230 000 €. Théoriquement la première partie du chantier sur le toit de la sacristie devrait commencer en mai. La tranche consacrée à la nef est programmée à l'automne.

INSTALLATION DE L'ÉLECTRICITÉ GRANGE HUGONNET

La commune est déjà sollicitée pour une utilisation de ce local à des fins diverses. Cette grange sera d'ailleurs inaugurée lors de l'opération « Sur la trace de Bernard Clavel » le vendredi 26 mai.

DE NOUVELLES TOILETTES POUR L'ÉCOLE ET LA SALLE COMMUNALE

La salle communale faisant l'objet de multiples demandes, le conseil a décidé de créer de nouvelles toilettes lesquelles desserviraient ces deux salles contiguës. Le plan de cette installation a été validé et les devis sont signés. Les travaux pourraient intervenir dans les mois qui viennent.

COMMISSION SYNDICALE DE LA STATION CHAMBON

La réunion s'est tenue à Menétru-le-Vignoble le 30 mars pour le vote du premier compte administratif, du compte de gestion et du budget 2023. Il reste désormais à préparer une convention de répartition des frais pour le secrétariat de la commission syndicale qui nous unit, pour le suivi du fonctionnement mais aussi pour programmer l'isolation de notre ancienne station qui sert de stockage des produits, pour un éclairage extérieur... De plus, nous travaillons en ce moment à rechercher un prestataire qui aura en charge le suivi et le contrôle du fonctionnement complexe de cette petite usine de traitement de l'eau.

EAU ET ASSAINISSEMENT

La prise de compétence « eau et assainissement » par la ComCom devrait entraîner un tout autre fonctionnement de ce service et sans aucun doute une augmentation du prix de l'eau. Cette décision de rendre obligatoire dès 2026 la prise de

compétence communautaire ne satisfait guère les communes qui ont anticipé la rénovation du réseau à leurs frais en ayant beaucoup investi sur leurs installations. Le conseil municipal réuni le 22 a soutenu la proposition du maire de questionner les grands élus sur les enjeux et conséquences d'une telle obligation dans un délai aussi court. Dans l'attente de leur réponse !

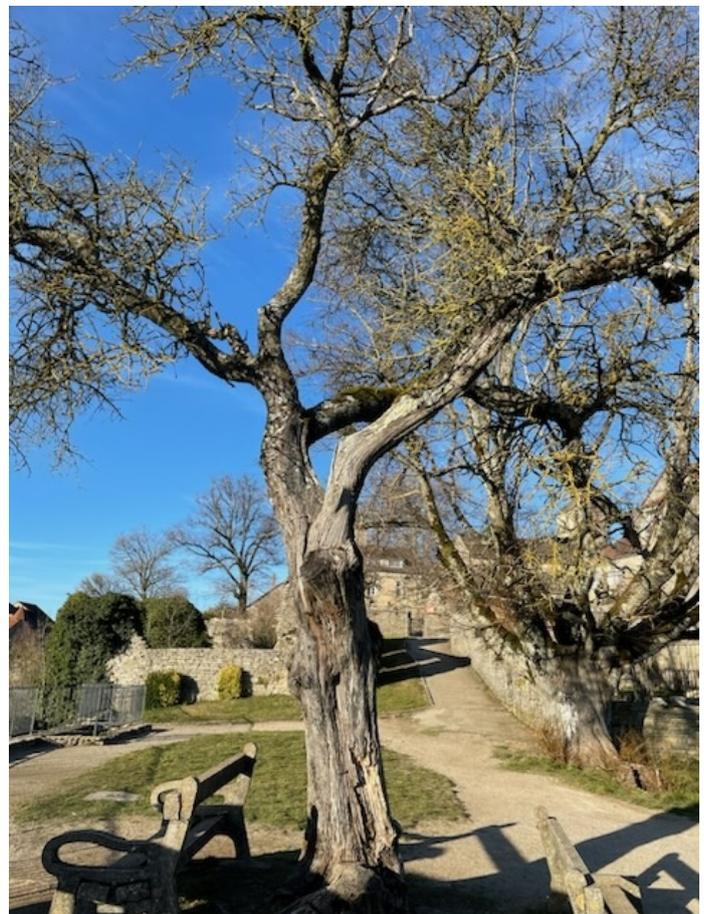
ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'extinction des lampadaires de 23 h 30 à 6 heures aura permis de réduire la consommation de cette énergie coûteuse. D'ailleurs le rapport de la brigade de gendarmerie présenté à l'assemblée des maires du secteur fin mars montre que ces nuits noires n'ont pas fait augmenter les actes de délinquance. Par contre les élus de notre commune réfléchissent à un projet de changement progressif des lampadaires actuels par un système « LED ». Un investissement qui pourrait s'étaler sur 3 ans ! Un dossier qui pourrait être porté dès 2023 au regard du coût de cette opération.

NOTRE RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE mérite d'être actualisé et précisé en raison des sépultures sans reprise de concession ou même laissées à l'abandon. La démarche est engagée sur une durée d'un an.

LE BELVÈDÈRE DE LA ROCHETTE

Pour des raisons de sécurité des promeneurs, l'arbre dit de Sainte-Lucie en très mauvais état a été éradiqué tandis que le tilleul a été taillé car lui aussi devenu très fragile et même dangereux en raison de branches maîtresses mortes. Des bancs en pierre devraient remplacer ceux endommagés.



L'arbre dit de Sainte-Lucie avant son éradication sur le belvédère de la Rochette.

SUR LA TRACE DE BERNARD CLAVEL

Dans le cadre de son volet culturel, la Maison de la Haute Seille organise une exposition estivale consacrée à Bernard Clavel à l'occasion du centenaire de sa naissance. Ce projet s'intègre dans le programme départemental intitulé « Lire Clavel » qui se déroulera durant cette année 2023 d'Arbois à Lons-le Saunier ou encore de Salins-les-Bains à Saint-Laurent-en-Grandvaux. Outre les animations qui se dérouleront dans le jardin du Froid Pignon et à l'École d'autrefois, le village vivra une rencontre avec l'auteur qui a partagé plusieurs années de sa vie avec les gens de Château-Chalon.

sur la trace
de ...

bernard
clavel

CHÂTEAU-CHALON

EXPOSITION

MAI > OCTOBRE

2023

Crédit photographique : Jean-Marie Currien

Dans le village,
installations artistiques &
animations en hommage à :

Bernard Clavel

l'enfant rêveur

le journaliste

l'humaniste

l'apprenti pâtissier

le bûcheron

le polisseur de verre

le romancier

le relieur

le vigneron

le déserteur

l'écologiste

le révolté

l'écrivain

le résistant

le lutteur de foire

le pacifiste

l'artiste peintre

LA FÊTE PATRONALE : ELLE AURA LIEU LE 25 JUIN

Comme nous l'avions annoncé lors de la précédente édition de septembre 2022, le conseil municipal a choisi de rétablir la fête patronale à la date anniversaire de la Saint-Pierre, saint patron de notre église paroissiale. Toute la population est conviée y compris en famille à l'apéritif-concert qui se tiendra dans la cour de l'École d'autrefois le dimanche 25 juin à 11 heures.

UNE SAINT-VERNIER VERTUEUSE

Toutes les conditions étaient réunies ce dimanche 24 avril pour le retour aux sources de la confrérie attachée à célébrer son saint patron. Devant l'alambic municipal le soleil était discret, et le public nombreux côtoyait les vigneronns en grande tenue rassemblés autour de la statue de saint Vernier.

Le cortège a descendu la rue des Chèvres pour retrouver de nombreux amis rassemblés devant le domaine de la famille Jean-Claude Crédoz mise à l'honneur en cette occasion. Subitement le soleil éclairait la scène et Jean Berthet-Bondet rappelait le sens donné à ce rituel avant de rappeler l'histoire de cette famille vigneronne depuis plus de trois siècles et qui honore l'AOP Château-Chalon.

Puis le chambellan s'est appliqué à déguster ce millésime 2015 jugé comme l'archétype du Château-Chalon complétant la finesse de l'attaque par la complexité subtile de la bouche.

Au nom de la famille, Valentin a offert trois clavelins dignes de rejoindre le trésor de la confrérie avant que son père ému ne remercie tous ceux qui avaient préparé ce beau moment.

Après ce petit chapitre très applaudi le cortège a rejoint le belvédère de la Rochette puis l'église où fut célébré l'office en présence de monseigneur l'évêque du diocèse.

Le cérémonial s'est prolongé autour du verre de la confraternité offert par les vigneronns du village.



Devant le domaine Crédoz, le public nombreux côtoye les vigneronns en grande tenue vert et or rassemblés autour de la statue de saint Vernier.

PROGRAMME DES ANIMATIONS DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Samedi 20 mai 19 h 30	Concert Groupe "Bon'R" (Place de l'église)
Vendredi 26 mai 19 h	Vernissage Bernard CLAVEL (organisé par la Maison de la Haute Seille et la Commune)
En mai, juin, juillet, août, septembre et octobre	Exposition temporaire Bernard CLAVEL (Grange, Village et Jardin de la MHS)
Jeudi 8 et 15 juin Vendredi 9 et 16 juin Samedi 10 et 17 juin	Théâtre Spirale (cour de l'école – en soirée) « Musée haut, musée bas » de Jean-Michel Ribes
le 8 juin vers 14 h	Critérium du Dauphiné
Dimanche 18 juin	Trail de la Vallée de la Haute Seille (Premier départ 9 h – place de l'église)
Samedi 24 juin	Fête de la Saint-Jean (Aux Mouillères suivant météo)
Dimanche 25 juin	Fête Patronale (Cour de l'école)
Jeudi 6 – vendredi 7 – samedi 8 juillet Mercredi 12 – jeudi 13 - samedi 15 juillet Jeudi 20 – vendredi 21- samedi 22 juillet	Représentations du spectacle historique "Vers la Nuit des temps » (Place de l'église)
À partir du 15 août	Exposition stéréoscopique de Bernard Mallet (salle communale)
Le samedi 26 août à 15 h	« Un goûter avec B. Clavel » (enfants de la commune ou petits enfants – cour de l'école -)
À partir du 08 septembre	Exposition Josette Coras (salle communale)